



# REGLEMENT FINANCIER

Toute éventuelle contestation sur les amendes infligées par le CD68 doit être transmise dans un délai d'un mois après publication au Bulletin Officiel, sans quoi elles deviennent obligatoirement redevables à échéance de la facture suivante.

AFFILIATION FEDERALE				
	Part FFBB	Part Ligue	Part CD68	TOTAL
Moins de 50 licenciés.	112,80 €	18,60 €	18,60 €	150 €
Plus de 50 licenciés.	187,80 €	18,60 €	18,60 €	225 €

COTISATION DEPARTEMENTALE ANNUELLE	
Club n'ayant que des équipes niveau départemental (jusqu'à 50 licenciés)	60 €
Club n'ayant que des équipes niveau départemental (à partir de 51 licenciés)	120 €
Club ayant au moins une équipe au niveau régional	160 €
Club ayant au moins une équipe au niveau national	200 €

ENGAGEMENT DES EQUIPES	
SENIORS (prise en compte le 1 <sup>er</sup> juillet)	80 €
CHAMPIONNATS JEUNES (prise en compte le 1 <sup>er</sup> septembre)	60 €
CHAMPIONNATS JEUNES (engagement pour une nouvelle équipe en 2 <sup>ème</sup> phase)	30 €
CHAMPIONNATS MINI BASKET (prise en compte le 1 <sup>er</sup> septembre)	50 €
CHAMPIONNATS MINI BASKET (engagement pour une ½ saison) 2 <sup>ème</sup> phase	25 €

FORFAITS		
Championnats	Abandon de terrain – seniors/U20 à U11 Elite	150 €
	Forfait – seniors/jeunes	100 €
	Forfait minibasket (U11 et U9) – si la rencontre non jouée n'est pas refixée sous 8 jours	50 €
	Forfait général (après avoir joué au moins une rencontre)	100 €
Coupes	Pour une équipe de niveau national	300 €
	Pour une équipe de niveau régional	200 €
	Pour une équipe de niveau départemental	100 €

ADMINISTRATIF		
Rencontre non fixée depuis l'origine		10 €
Feuille e-marque non récupérée sur FBI et remplie sur bloc papier		60 €
Feuille e-marque non récupérée sur FBI et faite manuellement sur e-marque		30 €
Feuille non transmise dans les délais (e-marque, PDF ou papier)		10 €
Feuille déclarée perdue		100 €
Feuille incomplète ou mal remplie		10 €
Signature sur la feuille non conforme		10 €
Résultats non communiqués dans les délais (par week-end sportif)		20 €
Imprimés FFBB (mutations, licences T)		4 €
Bloc de feuilles de marque (+ tarif postal en vigueur)		12 €
Non-retour d'imprimés réglementaires (ex : engagement, brûlage,...)		50 €
Non-saisie des horaires dans FBI		50 €
Remboursement des frais de déplacement par Km		0,36 €
Frais de confirmation de réclamation (montant remboursé en cas de réclamation fondée)		100 €
Non-envoi des demandes de licence dans les 8 jours (à compter du 15 septembre), par licence		10 €
Impayés (factures, arbitrage, pénalités financières), après premier rappel		+10 %
Licence mal saisie par le club		20 €
Dossier de licence incomplet (si délai dépassé suite à avertissement par e-mail)		20 €
Dérogation tardive. -- La date prise en compte pour une dérogation de rencontre est celle du jour de réception de la demande au comité départemental validée avec l'accord des deux clubs. Tardive = réceptionnée au comité avec l'accord des deux clubs au-delà du 2 <sup>ème</sup> mercredi à 18 h avant la date initialement prévue. Gratuit pour le Minibasket.		Seniors 35€ Jeunes 25€
MANQUEMENTS SPORTIFS OU DISCIPLINAIRES		
<b>Faute technique ou faute disqualifiante sans rapport joueur ou entraîneur (nominatif)</b> En championnat départemental ou coupe Crédit Mutuel	1 <sup>ère</sup> faute technique	15 €
	2 <sup>ème</sup> faute technique	40 €
	3 <sup>ème</sup> faute technique	75 €
	4 <sup>ème</sup> faute technique	100 €
	5 <sup>ème</sup> faute technique	150 €
<b>Faute technique banc</b>		15 €
<b>Licence manquante</b> (max 5 par rencontre) par licence (plus de 8 jours après qualification)	Seniors - Jeunes	20 €
	Minibasket	10 €
Absence d'assistant de table licencié du club pour 1 équipe jouant sur terrain neutre		50 €

<b>MANQUEMENTS SPORTIFS OU DISCIPLINAIRES</b>	
Participation irrégulière à une rencontre en championnat seniors/jeunes (jouer sans licence, absence de surclassement médical, joueur en étant brûlé ou suspendu, etc...)	60 €
Ligne arbitre ou table de marque non remplie (hors U9 et U11), par poste	20 €
Absence d'entraîneur sur une feuille de marque	60 €
Non-respect des règles de brûlage (liste non modifiée dans les délais)	20 €
Absence ou non qualification d'un délégué de club majeur licencié en PRM ou PRF	40 €

<b>ARBITRAGE</b>		
Indemnité de déplacement	par km A/R	0,36 €
Indemnité de match	U11, U13 – U15	20 €
	U17 – U18 – U20	24 €
	Seniors – Vétérans	27 €
Indemnité pour désignation sur une rencontre ou un doublé de rencontres n'ayant pas lieu		10 €
Non-retour de documents administratifs dans les délais		10 €
Retour de convocation sans certificat médical		10 e
Absence à une des ½ journées de rentrée		20 €
Absence d'arbitre sur une rencontre désignée (au club où l'arbitre est licencié)		30 €
Indemnité pour évaluation (présence, déplacement, compte-rendu)	Seniors	26 €
	Jeunes	20 €
Manquement du 1 <sup>er</sup> arbitre dans le travail administratif (facturé au club où l'arbitre est licencié)		10 €

LICENCES 2020-2021				
	Part FFBB	Part GES	Part CD68	TOTAL
Socle (prix de base pour <b>toute licence</b> )	12 €	6 €	12 €	30 €
EXTENSIONS POUR PRATIQUE DANS SON PROPRE CLUB (le prix se rajoute au socle)				
Extension Compétition U7 à U11	0 €	0 €	3 €	3 €
Extension Compétition U12 à U15	3 €	1,50 €	4 €	8,50 €
Extension Compétition U16 à U18	12 €	3 €	5 €	20 €
Extension Compétition U19 à Seniors	12 €	4,50 €	5 €	21,50 €
Extension Loisir U19 et +	7 €	3 €	0 €	10 €
Extension Entreprise (corpo) U19 et +	7 €	4,50 €	5 €	16,50 €
Extension VxE (basket santé, inclusif, tonik)	0 €	0 €	0 €	0 €
EXTENSIONS POUR PRATIQUE DANS UN SECOND CLUB (le prix se rajoute au socle et à l'extension ci-dessus)				
Prêt (licence T) U13 et avant	0 €	0 €	0 €	0 €
Prêt (licence T) U14-U15	18 €	15 €	20 €	53 €
Prêt (licence T) U16 et +	35 €	15 €	20 €	70 €
AST Compétition U13 et avant	0 €	0 €	0 €	0 €
AST Compétition U14-U15	15 €	0 €	0 €	15 €
AST Compétition U16 et +	24 €	0 €	0 €	24 €
AST Entreprise (corpo)	19 €	0 €	0 €	19 €
DROIT DE MUTATION (le prix se rajoute au socle et aux extensions)				
Pour tout licencié changeant de club	20 €	20 €	20 €	60 €

ASSURANCE DES LICENCES	
<b>Option A</b> : « Frais médicaux », « Décès », « Invalidité permanente »	2,98 €
<b>Option B</b> : garanties de l'option A + « Indemnités journalières »	8,63 €
<b>Option C</b> : option complémentaire permettant d'augmenter les capitaux en cas d'invalidité accident qui se cumule à l'option A ou l'option B pour 0,50 € de plus.	A+ : 3,48 € B+ : 9,13 €